

# **Contrat de territoire Plateau des Bornes**

## **Actions relatives aux tronçons d'écrasements d'amphibiens**

*Secteur : D102 / le Châble- commune de Pers-Jussy*

### **2018 : poursuite du diagnostic initié en 2017**

#### **Contexte et objectifs**

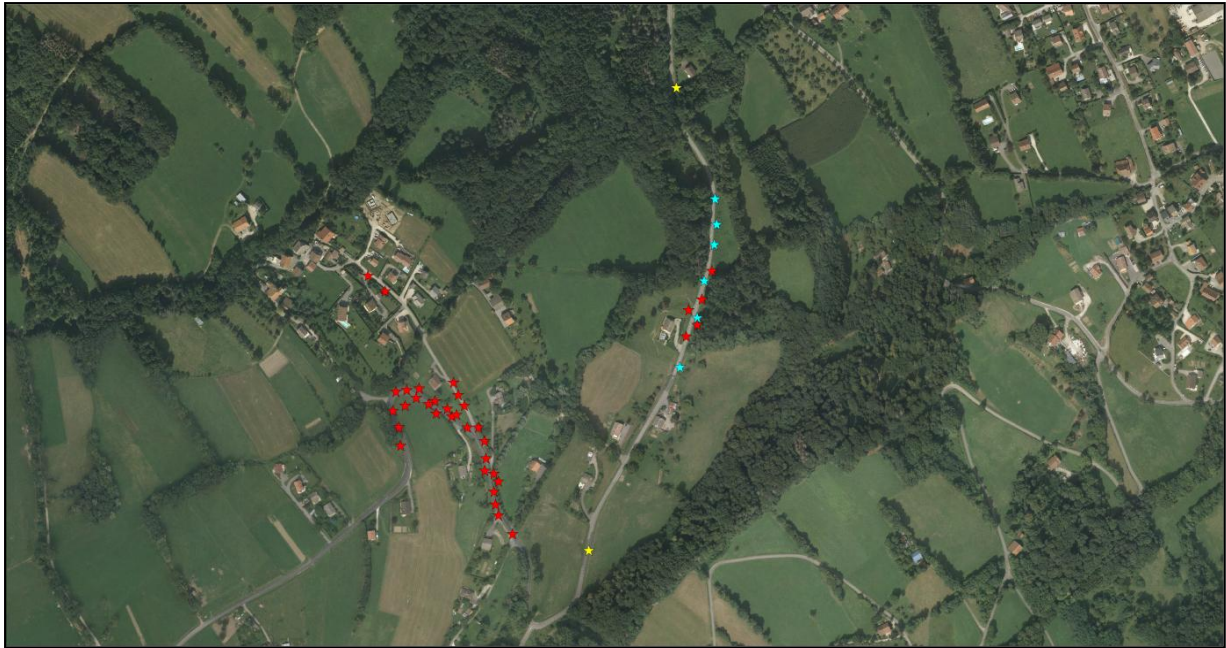
Poursuite de l'expertise ciblée des écrasements d'amphibiens sur le tronçon de la D102 concerné et sur la route du Chable lors de la migration pré-nuptiale (déplacements vers les lieux de reproduction). Cette seconde année de suivi fait suite aux résultats de l'enquête participative (2015/2016) dédiée aux collisions et aux déplacements de la faune sauvage sur le territoire du Plateau des Bornes.

#### **Méthodologie**

Plusieurs visites sur le terrain ont été effectuées de février à avril 2018 afin de localiser les points d'écrasement, d'identifier les espèces concernées et d'évaluer plus finement les périodes à risque. Lors de chaque visite, le linéaire a été parcouru à pied et les écrasements notés et localisés sur une carte de terrain. Les localisations d'écrasement ont par la suite été informatiquement cartographiées via le logiciel Mapinfo et saisies dans la base de données SICEN. Les alentours ont aussi été visités afin d'améliorer la compréhension des déplacements d'amphibiens et de tenter d'expliquer les écrasements constatés.

#### **Résultat global**

53 amphibiens écrasés ont été dénombrés lors de ce suivi 2018 : 33 crapauds communs, 2 salamandres tachetées et 18 amphibiens non formellement identifiables au vu de leur état de dégradation (passages répétés des véhicules, conditions climatiques accélérant la dégradation des cadavres,...) mais étant très probablement aussi des crapauds communs. En tenant compte des individus non détectés (traversés entre deux périodes de visites de terrain, individus écrasés et rapidement disparus,...), on peut évaluer le nombre d'amphibiens écrasés à une bonne centaine lors de la phase de migration pré-nuptiale.



Ecrasements 2018 : étoile rouge / crapaud commun, étoile jaune/salamandre tachetée, étoile bleue/amphibien sp (FRAPNA 74 d'après orthophoto IGN)

## Résultats détaillés

Date de passage	Commentaires	Résultats
11 mars 2018	Première alerte riverains et météo favorable (doux et pluvieux)	
12 mars 2018	Première visite suite à alerte riverain	Un crapaud commun route du Chable, un crapaud commun sur la D102, une salamandre tachetée (et probablement des restes de 3 ou 4 autres individus)
14 mars 2018	Météo: sec et froid.	RAS
16 mars 2018	Météo de la nuit précédente : doux et pluvieux	Une nouvelle voie de passage identifiée : 10 amphibiens (4 crapauds communs et 6 amphibiens indéterminés du fait de leur état d'écrasement). Un amphibien indéterminé sur le tronçon déjà connu.
20 mars 2018	Météo : sec et très froid	RAS. Pose de 3 panneaux de sensibilisation. Discussion avec un riverain sur les traversées d'amphibiens (historiques et actuelles).
28 mars 2018	Météo : doux et pluvieux (nuit précédente)	12 crapauds communs (principalement partie haute de la D102), un crapaud commun route du Châble et une salamandre écrasée (partie basse de la D102).
02 avril 2018	Météo : doux et ensoleillé. Doux et pluvieux les jours précédents.	3 crapauds anciennement écrasés (minimum 3-4 jours avant, soit autour du 30 mars) sur la D102. Visite, en compagnie du propriétaire, de l'étang de reproduction : plusieurs centaines de crapauds en amplexus, quelques grenouilles rousses.
09 avril 2018	Météo : très doux et ensoleillé. Idem (avec quelques passages pluvieux) les jours précédents	11 crapauds communs écrasés (entre 2 et 3 jours plus tôt, soit autour du 5 ou 6 avril) : 7 sur la partie haute de la D102 et 4 sur la route du Châble.
18 avril 2018	Météo : chaud et ensoleillé (jours précédents et suivants aussi)	Aucun amphibien fraîchement écrasé. Quelques restes desséchés, probablement de plus d'une semaine.
25 avril 2018	Météo : un peu pluvieuse le jour précédent.	Aucun amphibien écrasé. Retrait des 3 panneaux de sensibilisation.

## Commentaires et analyse

Cette deuxième année d'expertise fine du secteur a permis :

- de moduler/préciser la période de traversée/écrasements : dès le 12 mars en 2018 (à partir du 21 mars en 2017) jusqu'au 11 avril 2018 (jusqu'au 21 avril en 2017). La période de traversée s'étale donc sur environ un mois, mais avec une dizaine de jours d'avance en 2018 par rapport à 2017
- de moduler les périodes d'écrasement selon les secteurs : premiers écrasements (plutôt en mars) sur la partie basse de la D102 (environ 660 m d'altitude), derniers écrasements (plutôt avril) sur la partie haute de la D102 et sur la route du Châble (autour de 750/760 m d'altitude)
- d'identifier la présence de la salamandre tachetée sur le secteur (à minima 2 individus trouvés écrasés)
- d'allonger le tronçon concerné par les écrasements d'amphibiens (donc de modifier la localisation des panneaux à poser) : de 600 m en 2017 à 1500 m en 2018.
- d'identifier formellement le lieu de reproduction des crapauds communs (et grenouilles rouges) : un étang en propriété privée, peu profond, sans hydrophytes et avec présence de carpes et de poissons rouges. Les crapauds communs du secteur s'y reproduisent (plusieurs centaines), ainsi que des grenouilles rouges. C'est en allant vers ce lieu de reproduction, et venant de plusieurs directions, que les crapauds communs se font écraser sur la D102 et sur la route du Châble.
- de mieux comprendre les déplacements et les voies de migration des amphibiens du secteur : des voies de traversée propres aux crapauds communs (de et vers l'étang) et d'autres spécifiques aux salamandres (de et vers le nant Guin et ses affluents).

## Actions complémentaires 2018

- Rédaction et transmission aux élus référents de la commune de Pers-Jussy d'un article pour le bulletin communal et le site internet de la commune afin d'informer les riverains et d'inciter les automobilistes à lever le pied
- Achat de 5 panneaux temporaires (3 à poser et 2 de rechange (en cas de vol ou de dégradation)
- Demande d'autorisation de pose auprès de la voirie du CD74 pour équiper la D102 (autorisation obtenue le 16 mars 2018)
- Pose de 3 panneaux, le 20 mars 2018. Retrait des 3 panneaux le 25 avril 2018.



- Communication : diffusion de l'action via le Facebook de la FRAPNA 74, contact avec les correspondants de presse locale (article du Dauphiné ci-dessous), affichage sur le site de la commune (début avril, ci-dessous), information diffusée sur le bulletin municipal (avril), fourniture de photos pour la plaquette plateau des Bornes

### Des panneaux pour protéger les crapauds !



Dans le cadre du projet de territoire Plateau des Bornes, l'enquête participative sur les corridors écologiques, réalisée en 2015 et 2016 auprès des habitants de 5 communes du plateau (Groisy, Villy-le-Bouveret, Arbusigny, Vovray-en-Bornes, Pers-Jussy), a permis d'identifier plusieurs secteurs à enjeux : voies de traversée de la grande faune (chevreuils, sangliers...), points d'écrasements de la petite faune (hérissons, écureuils, amphibiens,...).

A Pers-Jussy, le secteur du Chable est concerné par des écrasements de crapauds communs lors de leur migration entre zone de repos hivernal et lieu de reproduction. Le suivi réalisé en 2017 sur le secteur a permis de comptabiliser en un mois une trentaine de crapauds communs écrasés (donc probablement bien plus en tenant compte des animaux non détectés et des individus disparaissant rapidement sous les roues des véhicules ou dans le bec des oiseaux nécrophages) sur un linéaire routier global d'environ 600 m (300 m pour la D102 et 300 m pour la route du Chable).

Cette année, au cours des mois de mars et d'avril, les deux tronçons seront donc équipés de panneaux spécifiques « traversée d'amphibiens » afin d'inciter les automobilistes à plus de vigilance et à ralentir leur vitesse.

Ces petits gestes éco-citoyens permettront à tout un chacun de contribuer à la préservation de la

## PERS-JUSSY

### Une action de protection des crapauds et de la petite faune sur le plateau des Bornes

Dans le cadre du projet de territoire "plateau des Bornes", l'enquête participative sur les corridors écologiques, réalisée en 2015 et 2016 auprès des habitants de cinq communes du plateau (Groisy, Villy-le-Bouveret, Arbusigny, Vovray-en-Bornes et Pers-Jussy), a permis d'identifier plusieurs secteurs à enjeux : voies de traversée de la grande faune (chevreuils, sangliers...), points d'écrasements de la petite faune (hérissons, écureuils, amphibiens...).

À Pers-Jussy, le secteur du Chable est concerné par des écrasements de crapauds communs et de salamandres tachetées lors de leur migra-

tion entre zone de repos hivernal (boisements) et lieu de reproduction (milieux aquatiques). Le suivi réalisé en 2017 sur le secteur a permis de comptabiliser en un mois une trentaine de crapauds communs écrasés (donc probablement bien plus en tenant compte des animaux non détectés et des individus disparaissant rapidement sous les roues des véhicules ou dans le bec des oiseaux nécrophages), sur un linéaire routier global d'environ 1,5 km.

Cette année, au cours des mois de mars et d'avril, les deux tronçons sont donc équipés de panneaux spécifiques "traversée d'amphibiens"

afin d'inciter les automobilistes à plus de vigilance et à réduire leur vitesse.

Ces petits gestes éco-citoyens permettront à tout un chacun de contribuer à la préservation de la biodiversité du plateau des Bornes.

C'est la Frapna qui a réalisée cette action, dans le cadre du contrat de territoire "plateau des Bornes" (porteur administratif : Syndicat mixte du Salève ; appui technique : Asters, Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie, représenté par Alexandre Guillemot). Le Conseil départemental de Haute-Savoie soutient financièrement cette action.



Des panneaux "traversée d'amphibiens" ont été installés afin d'inciter les automobilistes à plus de vigilance et à réduire leur vitesse.

Archives photo Le DL.

## Perspectives 2019

- Poursuite du suivi et de l'analyse des écrasements : comptage et localisation des écrasements identification des espèces,...
- Equipement des tronçons : pose et retrait des 3 panneaux de sensibilisation
- Poursuite des actions de communication : article, presse locale, réseaux sociaux,...